

Compte-rendu de la réunion des directeurs du mercredi 14 septembre 2022

1/ Présentation de l'équipe de Circonscription

→ L'organigramme, les contacts et la répartition des missions CPC/ERUN/Coordonnateur REP sont accessibles sur le site de Circonscription à l'adresse <https://ien71-autun.cir.ac-dijon.fr/organigramme-de-lequipe-de-circonscription/>

→ Les coordonnées de Madame l'Inspectrice sont : virginie.sparta@ac-dijon.fr et 06-12-19-23-57.

→ En cas d'urgence pour l'assistance liée aux applications direction en dehors des jours de présence de M. Dumas (lundi et mardi), il conviendra de déposer une demande via le centre de services ou la hotline académique (03 80 44 88 09) et d'adresser un courriel au secrétariat (0710092P@ac-dijon.fr).

→ Pour information les incidents nécessitant une remontée par l'application «faits établissements» seront saisis par Mme Sparta.

2/ Présentation des ressources pour les missions de direction

→ « **L'École 71** » : Cette lettre d'information bimensuelle a pour but de rassembler toutes les actualités professionnelles récentes. Elle est envoyée directement par la DSDEN 71 sur les boîtes académiques personnelles des enseignants du département et est également publiée sur le site Professionnel 1D à l'adresse https://circo71.cir.ac-dijon.fr/?page_id=12468.

→ **Le film annuel du directeur** : Ce document - disponible à l'adresse <https://circo71.cir.ac-dijon.fr/?cat=108> - recense l'ensemble des opérations de direction à effectuer tout au long de l'année.

→ **Les sites utiles** :

- Circonscription d'Autun (<https://ien71-autun.cir.ac-dijon.fr/>) pour les informations « locales » (notes de service, plan de formation, offres de projets, agenda...);
- Professionnel 1D (<https://circo71.cir.ac-dijon.fr/>) pour les ressources/tutoriels utiles à la direction ;
- EPS 71 (<https://eps71.cir.ac-dijon.fr/>) pour les formulaires actualisés concernant les sorties scolaires et les demandes d'agrément technique des intervenants extérieurs...

Quelques points de vigilance dans la constitution des dossiers :

- La nomination de Mme Ménissier, nouvelle DASEN, implique la modification de tous les documents officiels d'agrément, de convention et de sorties scolaires avec nuitées. Nous vous invitons à supprimer tous leurs anciens formulaires et à télécharger les nouveaux sur le site EPS 71.
- Pour faciliter le traitement des demandes au niveau de la DSDEN 71, il est demandé de limiter le nombre de fiches individuelles en privilégiant les formats numériques et collectifs dès que possible.
- La vérification de l'honorabilité n'est possible que sur la base d'informations fiables et complètes. Le directeur s'assure de la présence du nom de jeune fille, de l'exactitude de la date de naissance, de la mention des arrondissements pour les grandes villes.
- Pour les sorties, les pièces le plus souvent absentes des dossiers sont la signature des transporteurs sur le schéma transport et la mention des lignes utilisées si transports en commun en ville.

3/ Points d'actualité au regard de la circulaire de rentrée ([lien](#)) et la note de rentrée départementale ([lien](#))

→ Des priorités affichées : transmettre des savoirs sans opposition au bien être à l'école, donner confiance aux élèves et aux personnels, veiller à l'esprit critique.

Concernant la maternelle, il s'agira de consolider une évolution née de l'abaissement de l'âge légal de l'instruction obligatoire. Centré sur la notion de plaisir d'apprendre, un plan d'action « école maternelle » -

Circonscription de l'Éducation Nationale d'Autun

déployé à moyen terme - permettra de réinterroger certains fonctionnements (place et organisation des temps de sieste, question de l'absentéisme...).

Concernant l'élémentaire, les fondamentaux sont toujours au cœur des préoccupations, le sport à l'école et l'EAC sont des axes forts.

Trois autres chantiers ont également été identifiés comme prioritaires : la lutte contre le harcèlement (déploiement du programme pHARe), l'accompagnement d'école vers des projets innovants et la liaison école/collège.

→ **Le cadre sanitaire** : Un niveau « socle de mesure » - en vigueur depuis la rentrée sur tout le territoire national – vient compléter les trois niveaux de protocole déjà existants. L'ensemble des mesures par niveau est consultable sur le site <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>. La FAQ, actualisée le 24/08/22, est disponible à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

→ **Le plan de continuité pédagogique** : Chaque école doit actualiser son plan de continuité pédagogique durant la période 1. Des ressources sont disponibles sur Éduscol <https://eduscol.education.fr/2227/preparer-son-plan-de-continuite-pedagogique>

Nouvel outil numérique à utiliser :

- Une nouvelle solution de classes virtuelles, gratuite, basée sur un logiciel libre et un hébergement français, vient remplacer « Ma classe à la maison » du Cned. Ce service est disponible sur la plateforme <https://apps.education.fr/>.
- Des ressources et guides utilisateurs sont disponibles sur la page Éduscol <https://eduscol.education.fr/3209/le-service-de-classes-virtuelles-sur-la-plateforme-appseducationfr>

→ **Les évaluations d'école** : En 2022/2023, cinq groupements scolaires de la circonscription d'Autun bénéficieront d'une évaluation externe (Curgy, Monroe/Clos Jovet, Le Parc, RPI La Celle/Sommant/Tavernay). Les directeurs et enseignants de ces écoles pourront consacrer la totalité des 18h de formation continue à cette thématique. Un premier temps de formation à destination des directeurs a eu lieu le mercredi 21/09/22.

Rédaction du projet d'école pour les autres écoles :

- Les écoles ou groupements d'écoles de moins de 5 classes rédigeront un nouveau projet d'école pour juin 2023 valable 5 ans (pas d'évaluation externe prévue).
- Les écoles ou groupements d'écoles de 5 classes et plus rédigeront un nouveau projet d'école pour juin 2023 puis bénéficieront d'une évaluation externe au cours des quatre prochaines années. Si l'évaluation externe implique des modifications du projet d'école, un avenant pourra être formalisé.
- Pour 2022/2023, deux phases sont prévues :
 - De septembre 2022 à fin novembre 2022 : toutes les équipes procéderont à l'auto-évaluation et définiront les axes stratégiques ou le plan d'action.
 - Retour des 3 premières parties du document « projet d'école » en circonscription pour le 30/11 (pour les écoles non évaluées).
 - Courant décembre 2022 : accompagnement des équipes pédagogiques par l'équipe de circonscription.
- L'ensemble des ressources et documents de travail sont disponibles sur le site de Circonscription <https://ien71-autun.cir.ac-dijon.fr/documents-administratifs/> (partie « Écoles / Enseignants » puis « Projet d'école 2023/2028 »).

→ **Les évaluations nationales CP/CE1 du 12 au 23 septembre** : La saisie des résultats sur le portail Repères (<https://reperes.cp-ce1.fr/login>) devra être effectuée avant le 1^{er} octobre. Les directeurs doivent réaliser l'association classe/enseignant en amont et remettre les codes d'accès aux enseignants concernés. Un tutoriel est disponible à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/41944/download>

→ **La généralisation des 30 minutes d'APQ** : Les éléments de cadrage sont présentés dans la note de service du 27/07/22 <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENE2220806N.htm>. A noter que les 30 minutes d'APQ sont à mettre en place uniquement les jours où les élèves ne bénéficient pas de temps

Circonscription de l'Éducation Nationale d'Autun d'enseignement en EPS. Une formation dédiée à la mise en œuvre des APQ sera inscrite au plan de formation pour les adjoints des cycles 2 et 3 (6h autres thématiques).

Autres informations en lien avec le dossier EPS :

- Savoir nager :

- Le projet pédagogique du centre nautique d'Autun a été mis en conformité avec la note de service du 28/02/22 ([lien](#)) et sera disponible sur le site de la Circonscription <https://ien71-autun.cir.ac-dijon.fr/natation-scolaire-autun/>.
- Pour mémoire, les démarches pour les accompagnateurs natation scolaire sont rappelées sur le site EPS 71 https://eps71.cir.ac-dijon.fr/?page_id=4275#formulaire (tableur à renvoyer directement à la DSDEN 71).

- Savoir rouler À Vélo :

- Après accord de Mme la directrice académique, l'activité vélo peut être conduite par l'enseignant seul dans la cour de l'école.
- Les nouvelles règles applicables en Saône-et-Loire pour les sorties à vélo sur route sont précisées dans un document accessible à l'adresse https://eps71.cir.ac-dijon.fr/wp-content/uploads/sites/2/Organiser_une_sortie_cyclisme_sur_route.pdf

4/ Grandes lignes du plan de formation de Circonscription 2022/2023

Équipes en évaluation externe	Cycle 1		Cycles 2 et 3	
	Directeurs	Adjoints	Directeurs	Adjoints
18h consacrées à l'évaluation d'école	12h pour les missions de direction + 6h en constellation plans maths et français	18h en constellation plans maths et français	12h pour les missions de direction + 6h distanciel maths ou français	6h distanciel en maths + 6h distanciel en français + 6h autres thématiques

→ **Pour les adjoints C2 et C3** hors évaluation d'école et plan science, les « 6h autres thématiques » se composeront entre autres des modules suivants :

- Numérique : 6h SNEE / 3h ENT Eclat-BFC / 3 ou 6h accompagnement des projets départementaux
- EPS : 3h savoir nager T1 + volontaires / 3h SRAV T2 / 3h mise en œuvre des APQ
- EAC : 6h Thêa / + 3 ou 6h accompagnement des projets départementaux
- Climat scolaire : 3h estime de soi et prévention des conflits (OCCE) / 6h « Ma classe-qualité » pour l'équipe de Victor Hugo Autun
- Valeurs de la République : 3h oralité (MPOB)
- Parcours Santé : 6h compétences psychosociales pour les écoles du Grand Chalon

NB : Les formations surlignées sont obligatoires pour les publics désignés.

→ **Pour les adjoints C1**, des rencontres de la maternelle auront lieu du mercredi 9 au mercredi 23 novembre 2022. Le groupe d'appui Maternelle 71 animera cette quinzaine par des temps forts en publiant entre autres un podcast quotidien dédié à la formation.

→ Les **PES à 100%** verront leurs 18h de formation continue prises en charge par l'Inspé. Les **PES à 50%** bénéficieront de 9h de formation continue dans le cadre du plan de formation de Circonscription.

→ **Les coordonnateurs ULIS** école et collège bénéficieront d'un accompagnement de 6h.

→ Au sein de chaque circonscription du département, une équipe d'école volontaire pourra consacrer ses heures de formation continue à la mise en œuvre du **plan science**.

5/ Interventions diverses

- **EMAS 71** (Pierre Froment) : C'est un dispositif d'accompagnement des équipes éducatives et pédagogiques pour prévenir des ruptures scolaires, favoriser et renforcer l'école inclusive, en faveur des élèves du 1er et 2nd degré avec ou sans notification MDPH. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page suivante : <http://www.fo158.org/fr/pages/action-sociale/presentation-pole-enfance/presentation-institut-pierre-chanay-71/emas-71.html>
- **APC** (Valérie Bertrand) : La question de l'actualisation du PPMS et de la réalisation du premier exercice incendie avant les vacances d'automne ont été traitées.
- **USEP** (Léa Andali et Isabelle Declerc) : L'association ASELAM est la section autunoise de l'USEP. Vous trouverez les coordonnées et informations sur le site de la Circonscription à l'adresse : <https://ien71-autun.cir.ac-dijon.fr/partenaires/>
- **Coordonnateur REP** (Pierre-Yves Jacquet, coordorepautun@ac-dijon.fr) et **coordonnatrice PRE/ASV** (Annette Perrault) : pour plus d'informations sur le lieu d'écoute de l'atelier santé ville d'Autun et le PRE de la ville d'Autun vous pouvez contacter Madame Perrault à l'adresse Annette.PERRAULT@autun.com.